70e Année. 11e Série. Tome II. N° 40. 7 Octobre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Ambulances de Paris ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Nouveautés Médicales : Voyage d'Études Médicales ; par M. le Dr Poix (Le Mans). — Les Congrès de la Semaine : Le Congrès des Médecins des Compagnies d'Assurances à Bruxelles. — Les Épidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Nécrologie. — Les Médecins Poètes et Auteurs Dramatiques. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : Les Ambulances urbaines à Paris. — Les Maladies des Actrices célèbres. — Les Bâtiments de la nouvelle Académie de Médecine. — Les Livres Nouveaux.

Illustrations. Grandes Actualités : Royat-les-Bains. — Nécrologie : M. le Dr Piéchaud (de Paris).

BULLETIN

Les Ambulances de Paris.

La question de l'organisation du service des Ambulances de la Ville de Paris revient sur l'eau ; et nous savons, de source sûre, que, dans cet extraordinaire service, placé sous la direction d'un homme non moins extraordinaire, il se passe journellement des faits que nous n'avions pas encore soupçonnés.

Les choses en sont arrivés à ce point que les internes du service, persuadés désormais qu'il n'y a pas à leur tête une personnalité digne d'occuper cette place, travaillent chacun de leur côté à mettre en relief les défauts et les lacunes de cette Administration, vériquement unique en son genre !

Les médecins de la Ville suivent d'ailleurs ce salutaire exemple, comme on pourra en juger à la lecture d'une note que nous publions plus loin (1).

Le Conseil municipal de Paris a eu beau décider des réformes et voter des fonds. Rien n'y a fait ! M. Strauss, le seul conseiller compétent, étant parti au Sénat, personne ne s'occupe plus de cette organisation, pourtant capitale dans une ville comme Paris. Ce n'est pas que la bonne volonté manque à M. Lefebvre, qui a remplacé l'ancien président de la Commission des Ambulances ; mais il a d'autres chats à fouetter ! N'ayant pas pu arriver à faire déplacer M. Bertillon, un simple employé, non docteur, il n'est pas probable qu'il puisse jamais avoir assez d'influence pour oser s'attaquer au plus puissant Hygiéniste du jour, membre de toutes les assemblées hygiéniques du monde, mais ignorant comme une carpe pour tout ce qui concerne les Prompts Secours.

L'excellent homme, qui lui a été adjoint pour la direction des Ambulances, est lui-même navré. Il ne peut rien, n'étant qu'un subordonné. A chaque fois qu'il a une idée, spontanée ou suggérée par un interne, il s'empresse, — comme il le dit d'ailleurs —, de la mettre sous le boisseau. La consigne est .... de ronfler, en face de la Préfecture de la Seine, de la Préfecture de Police, de l'Assistance publique, qui ne cherchent qu'à se battre sur ce terrain !

On .... ronflera longtemps encore ; et, pendant ce temps-là, les Ambulances transporteront des ivrognes, au lieu de sauver des blessés. Doux pays ! faut-il répéter à nouveau et toujours.....

Marcel Baudouin.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1899, N° 40, p. 479.

ACTUALITÉS

LES NOUVEAUTÉS MÉDICALES.

Voyage d'Études Médicales.

Il n'est point surprenant d'avoir à constater que le voyage aux stations thermales, organisé par notre distingué confrère, le Dr Carron de la Carrière, ait été couronné d'un plein succès. Ce voyage répondait, en effet, à un besoin. Les connaissances du médecin en thérapeutique hydrologique sont en général très superficielles ; il ne connaît d'ordinaire les stations thermales que par ce qu'il en a lu, quelquefois même seulement par ce que les malades qui y ont séjourné lui en ont appris, et pourtant l'étude de l'hydrologie acquiert chaque jour une importance plus considérable, cette médication devenant plus facile à utiliser grâce à la rapidité et au bon marché des moyens de transport.

Les notions indispensables pour juger de l'indication ou de la contre-indication des eaux sont plus nombreuses et plus précises qu'on ne le croit d'ordinaire. La composition chimique et le groupement des divers éléments minéraux ont bien leur importance ; mais il faut encore tenir compte de la thermalité, du mode d'administration, de l'outillage hydrothérapique, du climat, de l'aspect, de l'altitude de la station, et de la vie qu'on y mène. C'est de l'ensemble de ces données que l'on déduira l'indication. Mais, pour saisir et retenir, rien ne vaut d'avoir vu, d'avoir goûté, d'avoir touché ; en cela, comme en toute autre matière, rien ne vaut *la leçon de choses*.

Convaincu de la justesse de ces considérations, le Dr Carron de la Carrière a eu l'idée, aussi neuve que généreuse, d'organiser chaque année un *Voyage d'études médicales aux Eaux minérales, stations maritimes, climatériques, et sanatoriums* de France. Le Voyage de cette année a eu pour objet d'étude les stations *thermales de l'Auvergne et du Centre* (Voir *Fig.* 145), *y compris le sanatorium de Durtol*. M. le Pr Landouzy, auquel était confiée la direction scientifique du voyage, n'a été parcimonieux ni de son temps, ni de sa peine, pour être à la hauteur de la lourde tâche qu'il avait acceptée. Dans chaque station, c'est-à-dire chaque jour, il a fait sur place, dans une causerie toujours aussi intéressante qu'originale, une sorte de synthèse des impressions que chacun avait éprouvées, résumant l'anatomie des Eaux et leurs applications. Il s'est toujours efforcé d'éviter l'aride conférence hydrologique, avec les discussions stériles sur le comment et le pourquoi ; passant sous silence aussi bien la théorie des ions que celle de la dissociation des acides et des bases, il s'est contenté de constater les résultats obtenus, de signaler les applications cliniques, affirmant, en toute vérité, qu'à Néris aussi bien qu'à la Bourboule, *Naturam aquarum effectus et curationes ostendunt*. — Il considère la cure hydrominérale comme un important élément de ces *associations thérapeuthiques*, qu'hier encore il défendait à Berlin avec tant d'autorité ; il critique les pratiques étroites des médecins qui se laissent aller aux thérapeutiques de système et d'absolutisme, et il les qualifie, avec un rare bonheur d'expressions, de *Thérapeutiques d'équation*, « parce que, dit-il, les esprits simplistes qui les adoptent, semblent avoir accepté un rapport nécessaire entre la maladie et la médication, qui est invariablement opposée. »

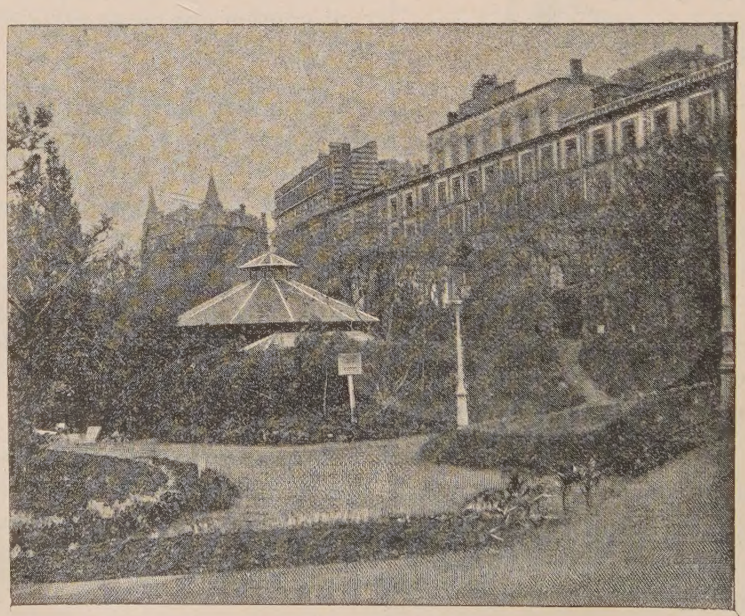

Fig. 145. — Royat-les-Bains.

Le but de ce voyage n'a pas seulement été scientifique; il a encore été patriotique. En effet, sur la centaine de voyageurs qui composait la caravane hydrologique, on comptait bien vingt-cinq médecins étrangers. N'était-il pas bon de leur montrer que, si nous n'avons pas, comme nos voisins, des établissements thermaux où sont répandues à profusion les peintures décoratives et les dorures, nous possédons en revanche des stations qui ne laissent rien à désirer au point de vue du comfort, et des eaux aussi richement minéralisées qu'habilement maniées. Les sites pittoresques de la chaîne des Dômes ne valent-ils pas le luxe du Kaiserbad ? D'ailleurs nos hôtes ont été satisfaits, si nous en jugeons d'après les fortes et vibrantes paro-

les que le Pr Ehlers (de Copenhague), a prononcées sur le plateau de Pougues-Bellevue à la fin du voyage.

On ne saurait donc trop féliciter notre confrère Carron de la Carrière, qui, de sa propre initiative, a provoqué ce grand et fécond mouvement médical vers les stations françaises, et qui a procuré aux heureux adhérents deux semaines d'un voyage dont l'agrément égalait l'utilité.

G. Poix (Le Mans).

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Le Congrès des Médecins des Compagnies d'Assurances.

Bruxelles (25-28 Septembre 1899).

Le Congrès international des Médecins des Compagnies d'Assurances a commencé ses travaux, le 25 septembre 1899, au matin, au Palais des Académies.

I. La *séance d'ouverture* a été présidée par M. van den Bruggen, le nouveau Ministre de l'Agriculture. Ce dernier a célébré les avantages de l'Assurance sur la Vie; et, les rapprochant de l'Institution des Habitations Ouvrières, en a attribué tout l'honneur à M. de Smet de Naeyer, qui a introduit l'Assurance dans les contrats de prêt aux acquéreurs de maisons ouvrières. Si bien que ces contrats sont montés, en Belgique, de 500 à la fin de 1892, à 9,000 vers la fin de 1898. Les idées de prévoyance sont aujourd'hui en faveur dans les classes laborieuses; on n'en peut attendre que les meilleurs résultats.

M. le Dr Vleminkx, président effectif du Congrès, a fait ensuite l'*historique de l'Assurance sur la Vie*, une invention anglaise du commencement de ce siècle qui a mis longtemps à s'implanter et qui est aujourd'hui entrée dans les mœurs.

II. *Séance de sections.*— L'après-midi, on a discuté le rapport du Dr Poels, secrétaire général, sur l'*utilité d'un formulaire médical universel.*

M. le Dr van Geuns (d'Amsterdam) a fait également un rapport sur le *secret médical en matière d'Assurances et sur la possibilité d'accorder la discrétion professionnelle* avec les demandes de renseignements des Compagnies.

M. le Dr Houzé (de Bruxelles) a donné de curieux détails sur l'*application de l'anthropométrie aux Assurances*, dans le but d'éviter des fraudes d'état civil. Les mesures les plus personnelles sont la longueur du pied gauche et des doigts de la main gauche.— Pour s'assurer des chances de tuberculose, le périmètre thoracique peut être utilement mesuré.

Mardi, on a entendu, notamment, un rapport remarquable du Dr Moritz, de Saint-Pétersbourg, sur *l'examen du cœur au point de vue des Assurances sur la vie ;* une communication du Dr Ferrand, médecin de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie de Médecine de Paris, sur les *chiffres statistiques de la mortalité des assurés ;* un rapport du Dr Verhoogen sur le *diagnostic précoce de la paralysie générale* ; un autre du Dr Mahillon sur *l'admissibilité des neurasthéniques* ; enfin un travail intéressant du Dr Crocq sur les *névroses traumatiques.*

Mercredi, nouvelle séance au cours de laquelle on a entendu le Dr Meyer, de Metz, concluant contre *l'admission des descendants de tuberculeux à l'Assurance-Vie.* Dans la discussion de ce rapport, M. Weil-Mantou a adhéré à ces conclusions et dit avoir constaté la *tuberculose* chez les agents de police qui ont reçu, pendant des rixes, des coups dans la poitrine. M. Mahillon a proposé, avec M. Poels, secrétaire général du Congrès, la création d'un *Institut international des Médecins-experts.* La séance s'est terminée par une étude, merveilleusement documentée, du Dr Bayet sur *l'admissibilité des syphilitiques.*

Dans la dernière séance, M. le Dr Verriest a parlé de la *continuité des états morbides dans le cours de la vie et de l'influence des maladies de l'enfance sur celles de l'âge adulte.*

M. le Dr de Boeck a combattu l'*alcoolisme* qui vieillit l'homme plutôt que les années; et M. Siredey a appuyé ses conclusions en proposant d'exclure les alcoolisés des bienfaits de l'Assurance sur la Vie.

La question du *secret professionnel* a été soulevée et vivement discutée par cette proposition de M. le Dr Wenckebach : « Le Congrès déclare que la communication de la cause du décès est indispensable tant aux Compagnies d'Assurances qu'au développement de la Science, et qu'il n'y a aucun obstacle sérieux à l'exiger dans tous les cas de décès » . M. Siredey, parlant au nom de tous les médecins français, estimant avec son maître, M. Brouardel, que le secret médical est aussi sacré que le secret de la confession, propose que le certificat du médecin soit délivré uniquement à la famille de l'assuré. Amendement appuyé par M. Poels, à la condition que le certificat d'Assurance porte une clause, qui dégage la responsabilité du médecin certificateur. Du reste, l'an prochain, la question du secret médical sera discutée à Paris, au Congrès international de Déontologie.

M. Weil-Mantou, qui l'annonce, demande et obtient que la question soit réservée pour ce Congrès.

Le prochain Congrès des Médecins d'Assurances est fixé à deux ans et se tiendra à Amsterdam.

Cette réunion était justifiée par l'importance des questions médicales, qui y ont été soumises à une discussion approfondie, strictement scientifique. Aucune communication d'un autre ordre n'avait été admise. Les travaux du Congrès ont contribué à préciser davantage les éléments de diagnostic et de pronostic de certaines maladies. De plus, les conclusions des rapports sont d'une incontestable utilité pour les Compagnies d'Assurances. Le Comité organisateur avait reçu de nombreuses adhésions des principaux pays d'Europe et des États-Unis d'Amérique.

Le Comité d'initiative français se composait de : MM. les Drs Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, *Président :* Landouzy, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, *Vice-Président :* Peyrot, Professeur agrégé à la Faculté de Paris, Membre de l'Académie de Médecine; Mauriac, Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris; Siredey, Médecin des Hôpitaux de Paris; Weill-Mantou.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La marche de la Peste.

LA PESTE EN PORTUGAL.

Il y a une recrudescence incontestable de la peste à Oporto. Il y a eu, le 23 septembre, 3 nouveaux cas de peste et 2 décès ; le 24, 4 nouveaux cas et 2 décès ; le 25, 1 nouveau cas, et le 26, 4 nouveaux cas et 1 décès. Il y a eu, en outre, 10 nouveaux cas de peste et 5 décès en dehors du cordon de troupes à Vendanova.

Le 27 septembre, de petits groupes de gens du peuple ont jeté des pierres contre les voitures des médecins étrangers qui allaient assister à une autopsie, puis se sont enfuis. Aucun médecin n'a été atteint. La police est accourue aussitôt. Quelques maisons du village de Baguim, qui se trouve en dehors du cordon sanitaire, ont été désinfectées le 28 septembre, à cause de cas suspects. Il ne s'est produit aucun incident. Le 28 septembre, 3 cas et 1 décès. Le 29 septembre, la reine Amélie a reçu M. le Dr Calmette, avant son départ pour Paris.

Au village de Baguim, près de Rio-Tinto, on a constaté sept décès sur dix cas de peste. On a fait transporter de Rio-Tinto à Oporto, dans un wagon scellé et isolé, deux malades suspects.

M. le Dr Calmette est rentré à Paris. La Commission des industriels a remis à Mme Calmette une adresse de reconnaissance accompagnée de deux objets d'art en or. M. le Dr SALIMBENI reste à Oporto pour quelques jours. M. Calmette, rapporteur de la commission internationale, conclut à la généralisation de la vaccination. Il ajoute que les mesures de prophylaxie appliquées aux individus et aux villes seraient de nature à suspendre bientôt la propagation de l'épidémie.

La recrudescence de la peste s'accentue à Oporto, et surtout dans les environs de la villle. On a constaté le 29 septembre cinq cas et un décès. Le bruit court que plusieurs des soldats faisant partie des cordons sanitaires ont été atteints.

Le médecin norwégien GIRSVOLLE a isolé le bacille de la peste sur des pattes de mouches prises à l'hôpital des pestiférés et sur des mouches prises sur les cadavres autopsiés. Le médecin en chef municipal d'Oporto a signifié aux autorités la difficulté qu'il y avait pour lui à combattre l'épidémie, parce que le concours des classes dirigeantes lui fait défaut.

Le 1er octobre, un nouveau cas de peste s'est produit à Baguim. C'est le dernier membre d'une famille de six personnes qui est atteint. Déjà la mère et trois fils sont morts Le père et une fille sont gravement malades. Le bulletin du 1er octobre constate deux cas de peste. Pendant le mois de septembre il y a eu 17 cas de peste, mais 4 décès seulement.

D'autre part on a inhumé 32 personnes de moins qu'en septembre 1898. Les médecins allemands, RUMPEL et REICHE, sont repartis dans l'après-midi pour Hambourg. Ils feront, à Lisbonne et à Paris, un court séjour, pour examiner les conditions hygiéniques de ces villes. Le 2 octobre, on dément que des cas de peste se soient produits dans plusieurs communes des environs d'Oporto.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr BARTHÉLEMY (de Nantes).

M. le Dr BARTHÉLEMY (de Nantes), vient de mourir. Il commença ses études médicales à Nantes, où il fut interne, et les termina à la Faculté de Paris, où il conquit le titre recherché d'Interne des hôpitaux. Ses études terminées, il revint se fixer à Nantes, son pays natal, et débuta sous les auspices de son père, praticien estimé de cette ville.

Pendant la guerre de 1870, il servit avec dévouement dans les ambulances de l'Armée de la Loire.

A son retour il fut nommé *Médecin des Hôpitaux* de Nantes, à la suite d'un excellent concours. Mais, au bout de quelques années, il tomba malade et son état de santé le força à donner sa démission de ses fonctions de médecin des Hôpitaux. Il fut pendant longtemps obligé, à son grand regret, de renoncer à sa profession. Il inspirait alors de très vives inquiétudes à sa famille et à ses amis.

Parmi ses œuvres, il en est une pour laquelle il montra une prédilection spéciale, *La Ligue contre l'alcoolisme*, fondée en collaboration avec quelques médecins de Nantes. Pratiquant dans une ville comme Nantes, médecin des Hôpitaux, il a eu maintes occasions d'observer les ravages produits par cet épouvantable fléau de l'alcoolisme.

M. le Dr PIÉCHAUD (A.) [de Paris].

M. le Dr PIÉCHAUD, médecin-adjoint du Sénat, Chevalier de la Légion d'Honneur, vient de mourir en Seine-et-Marne où il était en vacances. Fils d'un médecin de la Gironde, né

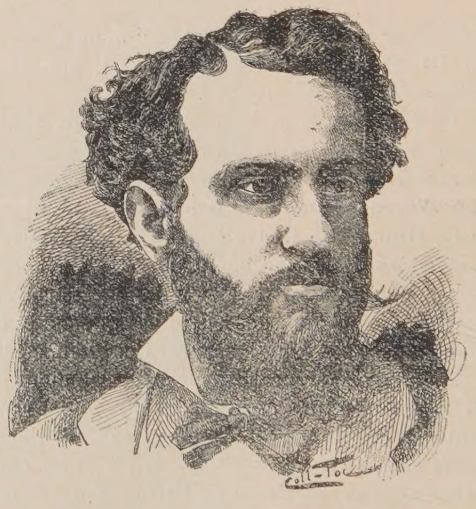

M. le Dr PIÉCHAUD (de Paris),
Médecin-adjoint du Sénat.

en 1845, M. le Dr Piéchaud avait été reçu en 1872, à Paris, avec une thèse honorée d'une médaille de 1re classe : *Essai sur les phénomènes morbides de la pression intra-oculaire*,

Paris, 1872, n° 57. Depuis cette époque, M. le Dr Piéchaud s'était fait, dans sa spécialité de praticien ophtalmologiste, une place en vue. En outre de sa clinique de la rue de Condé, il était médecin oculiste de plusieurs sociétés. Il a fondé en 1872 le *Journal d'Ophtalmologie*, la première publication de ce genre à Paris. — Entre autres publications : citons de lui un *Essai sur les cataractes traumatiques*, mémoire couronné par la Société médico-chirurgicale de Liège, Paris, 1876, 69 p. 8°, et « *Pour servir de Pétition à l'Assemblée Nationale ; rapport sur l'usurpation de titres médicaux et secondairement sur le charlatanisme et l'exercice illégal de la médecine* », Paris, 1878, 24 p. 8°. — Nous adressons à son frère, M. le Prof. T. Piéchaud, de Bordeaux, nos plus sympathiques regrets.

M. Le Dr Lucien QUÉLET.

M. le Dr Quélet, qui vient de mourir à un âge avancé, à Hérimoncourt (Doubs), s'était consacré spécialement à l'étude de l'histoire naturelle des champignons, et avait en quelque sorte condensé ses nombreuses recherches dans deux ouvrages qui font autorité sur la matière : *l'Enchiridium fungorum in Europa media et præsertim in Gallia vigentium* (1886), *et la Flore mycologique de la France et des pays limitrophes* (1888), avec suppléments presque chaque année.

M. le Dr Quélet avait été reçu en 1856, à la Faculté de Strasbourg, avec une thèse sur *la syphilis du foie*. Il était Président honoraire de la *Société mycologique de France*. Accueillant volontiers tous ceux qui avaient recours à sa science, de la plus obligeante cordialité dans ses relations avec ses collègues, M. le Dr Quélet, qui était un *savant*, sera vivement regretté du monde savant et médical tout entier.

M. Raspail, ancien député de la Seine, fils du savant connu. M. Benjamin Raspail a publié, en 1875, un ouvrage : *Première campagne contre l'administration de l'Assistance publique*. — M. Warin, administrateur des Hospices de Lille ; chargé spécialement, depuis de longues années, de l'administration de l'hôpital Saint-Sauveur, M. Warin avait toujours fait preuve, dans l'excercice de ses fonctions, d'un esprit de bienveillance et d'une urbanité qui lui avait concilié de nombreuses sympathies. — M. Gailhard, médecin principal de la Marine en retraite, décédé à Saint-Jean-de-Luz, à l'âge de 68 ans. — M. le Dr Defalle (de Liège). — Mme Saint-Amans Martignon, décédée au château des Clayes (Seine-et-Oise), à l'âge de 74 ans. Mme Saint Amant Martignon, née de Cabarrus, était petite-fille de la célèbre Mme Tallien, plus tard princesse de Chimay, et fille du Dr Cabarrus, mort en 1870, qui avait épousé une sœur de Ferdinand de Lesseps. La défunte était donc, par sa mère, parente de l'impératrice Eugénie. Sa nièce, adoptée par elle, a épousé le marquis de Montferrier.

Médecins Poètes et Auteurs Dramatiques

PAR LA CLÉMENCE.

Tragédie de M. le Dr Pierre Corneille.

Le 10 septembre dernier, à la Mothe Saint-Héraye (Deux-Sèvres) a été représentée, sur la scène du Parc, c'est-à-dire en plein air, une des pièces les plus intéressantes du Théâtre populaire poitevin, due à notre compatriote et ami, M. le Dr Pierre Corneille (de la Mothe-Saint-Héraye).

Cette tragédie, en trois actes et en vers, est intitulée : *Par la Clémence* ; elle vient d'être imprimée précisément par les mêmes presses qui ont gémi sur le Roman : *Monsieur le Professeur !* de G. Maldague, dont nous parlions ici même il y a quinze jours.

Cette œuvre est la quatrième pièce en vers du médecin-poète, dont nous avons jadis, dans le *Progrès médical* et l'*Ouest artistique et littéraire*, fait connaître les débuts comme romancier. Ces trois pièces ont pour titre : *Bonne Fée* (pastorale en un acte) ; *La légende de Chambrille* (pièce en un acte) et *Erinna*, tragédie en trois actes, déjà représentée.

Notre but n'étant pas, dans ces quelques lignes d'actualité, d'analyser *Par la Clémence*, mais seulement de signaler à nos lecteurs les efforts d'un collègue que la Littérature enthousiasme et que la question de la décentralisation littéraire parisienne passionne, nous nous bornons à ajouter que la scène se passe au temps de Clovis, sous la tente, à la mode cornélienne. C'est du théâtre classique, aussi pur que possible.

M. le Dr Pierre Corneille a la rime riche, sans tomber dans l'excès toutefois. Son vers est facile et plein. La poésie est pour lui un langage naturel ; et il s'y joue à l'aise, au milieu des difficultés, comme un chirurgien expert, au fond d'une cavité de Douglas. Son œuvre de poète est à lire, comme celle du Romancier, quoique ce soit un provincial. — Espérons qu'on ne l'oubliera pas.

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Lille. — Sont chargés de cours pour l'année scolaire 1899-1900 : *Pharmacie :* M. Deroide, agrégé. *Parasitologie* : M. Verdun, agrégé. *Botanique* : M. Fockeu. — Sont nommés chefs de travaux et de laboratoire pour l'année scolaire 1899-1900 : *Physiologie* : M. Bédart, agrégé. *Pharmacie* : M. Deroide, agrégé. *Laboratoire des cliniques* : M. Carrière, agrégé. *Histoire naturelle* : M. Fockeu. *Physique* : M. Demeure. *Chimie minérale* : M. Louis. *Chimie organique* : M. Carrette.

École de Médecine de Tours. — Par arrêté en date du 20 septembre 1899, un concours s'ouvrira le 22 mars 1900 pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie à ladite École. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de Médecine de Nantes. — Un concours pour un emploi de chef de clinique médicale s'ouvrira, à l'École de Médecine de Nantes, le lundi 20 novembre 1899.

Université de l'Uruguay. — *Montevideo.* — Les Ministres des Finances et des Travaux publics ont donné leur démission, sur la question du poste de recteur à l'Université.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE

HOPITAUX, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat en médecine.* — La composition écrite du Concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 16 octobre, à midi, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Hospices civils de Lille. — *Concours pour 5 places d'Elèves internes en médecine et pour 14 à 30 places d'Elèves externes (Service de la Faculté de l'Etat).* — La Commission administrative des Hospices civils de Lille, donne avis que le *Vendredi 3 novembre 1899, à huit heures du matin,* il sera ouvert un Concours public pour la nomination de 5 Elèves internes, et le *Samedi 4 novembre*, un autre Concours pour la nomination de 14 à 30 Elèves externes, appelés à faire le Service de Médecine et de Chirurgie de la Faculté de l'Etat dans les Hôpitaux de Lille. Ces Concours auront lieu dans l'une des salles de l'*Hôpital Saint-Sauveur*, devant les Jurys médicaux présidés par un des membres de la Commission administrative des Hospices.

Hospice général de Tours. — Deux Concours pour la nomination aux places vacantes d'élèves internes et d'élèves suppléants en médecine et en chirurgie auront lieu dans le courant d'octobre. Le Concours pour l'Internat est fixé au lundi 9 octobre, à 9 heures du matin, pour l'épreuve écrite et au mardi 10 octobre à la même heure, pour l'épreuve orale. Le Concours pour la suppléance est fixé aux 16 et 17 octobre ; il aura lieu aux mêmes heures que celui de l'Internat.

Un service spécial d'ophtalmologie va être créé. Le titulaire sera nommé après un concours, dont les juges seront M. le Pr Panas et M. le Dr Motais, auxquels seront adjoints des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Tours.

Hôpital civil de Mustapha (Alger). — Un Concours pour quatre places d'élèves internes en médecine et en chirurgie, et cinq places d'élèves externes aura lieu, savoir : pour l'Internat, le 6 novembre 1899; pour l'Externat, le 13 novembre 1899. Les candidats peuvent se faire inscrire personnellement ou par écrit au Secrétariat de la Direction de l'hôpital au plus tard la veille du jour fixé pour le Concours.

L'Hôpital de Saint-Gilles-sur-Vie. — Récemment a eu lieu l'inauguration de l'Hôpital Tortreux, à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). M. Launois, sous-préfet de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, présidait cette cérémonie.

On remarquait parmi les personnes présentes, MM. les Maires de Saint-Gilles et de Croix-de-Vie, les administrateurs de l'Hôpital, la plupart des Conseillers municipaux des deux communes, un grand nombre de fonctionnaires et de personnalités marquantes du canton. A 11 heures, le cortège officiel, partant de la mairie, se rendait à l'hôpital. M. le Sous-Préfet, après avoir salué le personnel, a visité sous la conduite de M. Gautté, administrateur de Service, les différentes salles et toutes les dépendances de l'hôpital.

Sans doute il manque encore bien des choses; mais il est à souhaiter qu'une âme charitable complète un jour prochain la bonne œuvre déjà si bien commencée.

Assistance publique de Paris. — *Médecins de l'État civil.* — Par arrêté préfectoral en date du 12 septembre 1899, M. le Dr Dutard, médecin du Bureau de Bienfaisance du 18e arrondissement a été nommé médecin de l'État civil dudit arrondissement (1re circonscription). — M. le Dr Dubost, médecin inspecteur des écoles du 10e arrondissement a été nommé médecin de l'État civil dudit arrondissement 2me circonscription).

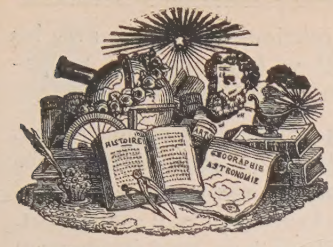

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS

Association des Médecins de la Seine. — L'Association des Médecins de la Seine, fondée en 1833 par ORFILA, en faveur des membres malheureux de la profession, a tenu sa soixante-sixième Assemblée générale sous la présidence de M. BROUARDEL. Le secrétaire général, M. Henri BARTH, a donné lecture du compte rendu du dernier exercice. Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 73,132 fr. dont 16,245 fournis par les cotisations, 17,286 fr. par les dons et legs, et le reste par le revenu des fonds placés. Avec ces ressources, l'Association a secouru cinq sociétaires, 58 veuves ou familles de sociétaires, enfin 37 autres personnes appartenant au Corps médical de Paris ou du département. De plus, deux pensions viagères de 1.200 fr. chacune, ont été allouées à des sociétaires âgés et infirmes. Le total des secours distribués s'est élevé à 50.000 fr. Une somme de 19.600 fr. a été versée au fonds de réserve. A la fin de la séance ont eu lieu les élections du bureau pour le prochain exercice ; ont été élus : *Président,* M. BROUARDEL ; *Vice-Présidents*, MM. GUYON et VERNET ; *Secrétaire général,* M. BARTH.

Société de Médecine sanitaire maritime. — La Société de Médecine Sanitaire maritime, dont le siége social est à Marseille, a réuni son Assemblée générale le 27 juin 1899. A la suite du scrutin pour la nomination aux diverses fonctions du bureau pendant l'année 1899-1900, ont été élus : *Président,* M. BOREL ; *Vice-Présidents*, MM. FAYOL, REYNÈS ; *Secrétaires adjoints*, MM. LEROY, LUYS et VIGNÉ; *Trésorier*, M. CRILLON ; *Bibiothécaire-archiviste*, M. ROSSI. MM. VILLEJEAN, A. CHASSAVANT, LANGLOIS, de la Faculté de Médecine de Paris, M. LOCHELONGUE, médecin du Service quarantenaire d'Egypte, ont été élus membres d'honneur de la Société. La prochaine assemblée générale a eu lieu le mardi 26 septembre.

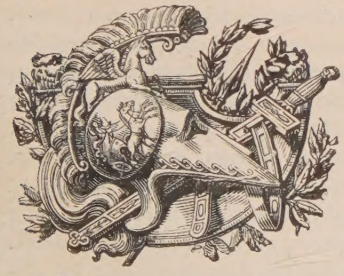

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Le Service de Santé en campagne.* — Des exercices spéciaux relatifs au service de santé en campagne auront lieu au camp de Châlons, du 7 au 11 novembre prochain. Les médecins, pharmaciens et officiers d'Administration du Service des hôpitaux militaires de l'armée territoriale, appartenant aux 1re, 6e et 20e régions de corps d'armée, seront convoqués à ces manœuvres dont la direction technique sera confiée au médecin principal de 1re classe BAUDOT, chef de l'hôpital militaire du camp de Châlons.

Service de Santé de la Marine. — M. AUBRY, médecin de première classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer au 13e d'infanterie de Marine, à Madagascar, M. le docteur Tricard.—MM. les médecins de première classe LALLOUR, du port de Brest, désigné pour embarquer sur le *Surcouf*, et Aubry, du même port, désigné pour servir au 13e régiment de Marine à Madagascar, sont autorisés à permuter. — M. MERLAUX-PONTY, médecin de deuxième classe du cadre de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Dévastation* (escadre du Nord), en remplacement de M. Carbonnel.

École de Médecine navale de Bordeaux. — Liste par ordre de mérite des étudiants en médecine nommés, après concours, élèves du Service de Santé de la Marine, à l'École de Bordeaux : MM. 1. Cazamian, Lancelin, Roux, Duville, Carayon, Ouzilleau, Cachin, Levet, Thézé, Gloaguen, 11, Bertaud du Chazaud, Donval, Durand, Peyrot, Vincent, Arnould, Jauneru, Guyet, Le Foaon, Mouzels. 21. Bernoud, Peyraud, Bourragué, Boucher, Léger, Gensollen, Penaud, Esserteau, Duchâteau, Hermant. 31, Geniès, Bouilliez, Haelewyn, Pistre, Coquelin, Koun, Leroy, Franceschetti, Poux, Mercier. 41. Thélème, Meslin, Masse, Deunff, Heckenroth, Lega, Duperron, Lescure, Frimislas-Lallement, Dufougeré. 51. Cristol, de Goyon, Dufourt, Maratray, Girard, Fistié, Le Bouvier, Martin, Cavasse, Lemaître. 61, Levier, Pic, Bruhat, Parrenin, Sallet, Arathoon, Guichoux, Ratelier, Eberlé, Froutgous. 71. Valentino, Le Moignic, Bourges, Sarailhé Lasserre,

Service de Santé des Colonies. — *Départs.* — L'*Annam*, courrier de Chine est parti avec M. MARTIGNON, médecin à la légation de France à Shanghaï. L'*Iraouaddy*, courrier de Madagascar, est parti avec M. SIMON, médecin principal des Colonies. Le paquebot *Stamboul* de la compagnie Frayssinet, courrier de la côte occidentale d'Afrique est parti avec M. MAURAS, médecin colonial.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène des villes. — *Arrosage des rues à l'eau de mer.* — Depuis longtemps, nous avons prôné, en particulier dans le *Progrès médical*, dès 1893, la supériorité de l'eau de mer sur l'eau de rivière ou de source pour l'arrosage et la désinfection des rues. Ce système, encore peu répandu en France où l'on se garde bien de tenir compte de ce que peuvent dire les pauvres journalistes, semble se généraliser dans les autres pays et principalement en Angleterre, où les résultats acquis sont probants.

La ville de Ryde fut la première à employer l'eau de mer pour ses services de voirie. Cela ne date pas d'hier, puis-

que voilà plus de quarante ans. En 1872, Tynemouth suivit l'exemple, qui avait été décisif, donné par la municipalité de Ryde, et, depuis cette époque, Barrow-in-Furmess, Harwich, Plymouth, Torquay, Weymouth, Gosport, Clacton, Falmouth, Great Yarmouth, Blackpool et Bournemouth, les deux plages rivales de Trouville et de Dieppe, Birkenhead, Bootle, Portsmouth, South Shields, Grimsby et quelques autres localités moins importantes ont adopté ce système peu coûteux et si pratique.

En effet, un arrosage à l'eau de mer équivaut à trois arrosages avec de l'eau douce. La poussière est supprimée radicalement; le macadam des chaussées se durcit et le pavé en bois se stérilise sous l'influence des divers sels contenus dans l'eau de mer. C'est un progrès incontestable sous le rapport de l'hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 38e semaine, 698 décès ; ce chiffre, qui est le plus bas qu'on ait observé depuis le commencement de l'année, est sensiblement inférieur à la moyennne des semaines de septembre (805). La fièvre typhoïde continue pourtant à présenter un chiffre relativement élevé (21 décès au lieu de la moyenne 7). Ce chiffre est voisin de celui des trois semaines précédentes ; le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est heureusement en sensible diminution (117 au lieu de 146 pendant la semaine précédente). Les autres maladies épidémiques sont rares. La rougeole, toujours rare en automne, n'a causé que 5 décès ; la coqueluche, 2, et la diphtérie seulement 1. La diarrhée infantile continue à diminuer. Elle n'a causé qne 52 décès de 0 à 1 an, au lieu de 83, moyenne ordinaire des semaines de septembre. La fraîcheur de la température actuelle est sans doute cause de cet heureux résultat. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 53 décès (au lieu de 49 pendant la semaine précédente et au lieu de 60, moyenne ordinaire de la saison). On a célébré à Paris 430 mariages. On a enregistré la naissance de 1,160 enfants vivants(583 garçons et 577 filles) dont 834 légitimes et 326 illégitimes. Parmi ces derniers, 48 ont été reconnus immédiatement.

La fièvre jaune. — 45 nouveaux cas de fièvre jaune s'étant produits un de ces jours derniers à Key-West, le total à fin de septembre est de 435 cas et 17 décès. Un nouveau cas de fièvre jaune a été constaté à la Nouvellle-Orléans. Deux décès se sont produits; douze malades sont maintenant en traitement.

Les Postes sanitaires de France. — Par décrets rendus en Conseil d'Etat il est ouvert, à charge de ratification par les Chambres, des crédits supplémentaires au Ministère de l'Intérieur pour le personnel et le matériel du Service sanitaire, crédits supplémentaires s'élevant au total à 294,000 francs. Ces crédits vont être employés à améliorer les postes sanitaires existant déjà dans certains ports et à créer des postes nouveaux dans d'autres ports où il n'en existe pas, en vue d'empêcher l'introduction en France de la peste bubonique qui sévit en Égypte et en Portugal. Ces mesures de précaution concernent les ports de Marseille, Bordeaux, Nantes, le Hâvre et certains ports du Finistère et du Morbihan en relations maritimes avec les pays contaminés. Le personnel va être augmenté temporairement ; mais le matériel sera accru à titre permanent.

Empoisonnement par des raisins.—Un jeune soldat, Cazeottes, en garnison à Castelsarrazin, étant allé dimanche chez lui pour vendanger, fut pris, en rentrant à la caserne, de violentes douleurs. Quelques heures après, il succombait. La cause de sa mort est attribuée à un empoisonnement provoqué par l'excès de sulfatage des raisins qu'il avait mangés.

Un Centenaire. — M. Bougard, le dernier survivant de la Campagne de Russie en 1812, vient de mourir à Groningue (Pays-Bas), à l'âge de 110 ans.

Hygiène. — *Eclairage de Paris.* — Paris, la Ville-Lumière, verra finir le siècle de l'électricité, en certaines de ses rues et sur plusieurs berges de la Seine, à la lueur des mêmes lanternes aux fils desquelles on pendait, il y a cent-sept ans, les ci-devant, en chantant la *Carmagnole!* Ni le gaz, en effet, ni les boules Jablockhoff, ni les ampoules électriques, ni les appareils d'éclairage intensif n'ont détrôné partout les vieilles lanternes à huile de la capitale. Dix arrondissements sur vingt en possèdent encore et le nombre de ces lanternes vénérables et pittoresques est exactement de deux cent soixante-six. Le premier arrondissement n'en compte qu'une il est vrai, la légendaire lanterne du port Saint-Nicolas, presque contemporaine du vieux Louvre ; mais on n'en allume pas moins cent trente-neuf chaque soir dans le treizième arrondissement, sur les bords de la Bièvre, autour de la Butte-aux-Cailles!

Hygiène.— *Eclairage.* —Nous extrayons d'un jugement rendu en audience publique, le 26 juillet dernier, par le Tribunal civil de Grenoble, les quelques considérants ci-dessous: Attendu qu'à la question ainsi posée par la Cour: « Les produits saisis sont-ils une contrefaçon de ceux qui sont fabriqués par application de l'invention brevetée du Dr Auer, et dans les termes de ces brevets ? » Les experts ont fait la réponse suivante: « Les manchons saisis, sont à très peu près identiques aux manchons actuellement fabriqués par Auer, comme forme, constitution physique et chimique et procédé de fabrication, mais les manchons actuels d'Auer n'étant pas fabriqués par application de l'invention brevetée d'Auer et dans les termes de ses brevets, il n'y a pas contrefaçon ». Attendu que le Tribunal n'a aucun élément qui lui permette de discuter et de contester le bien-fondé de cette conclusion formulée après de longues et minutieuses recherches, et qu'il échet par suite, de l'homologuer purement et simplement. Attendu que la partie qui succombe doit supporter les dépens. Par ces motifs: Le tribunal déboute la Société du Bec Auer de toutes ses demandes, fins et conclusions et la condamne aux dépens. Il résulte de ce jugement que la Société du Bec Auer ne fabrique plus son manchon selon les procédés contenus dans son brevet de 1886; dès lors ne sont pas réputés contrefaits les manchons fabriqués par des tiers en dehors des prescriptions de la formule brevetée.

DIVERS.

Le Médecin de la Haute-Cour. — M. le Dr Floquet, médecin en chef du Palais de Justice, est chargé d'assurer le service médical du quartier cellulaire à la Haute-Cour de Justice.

Les Médecins Chimistes. — M. le Dr Hanriot, au nom de la Société de chimie de Paris dont il est président, a parlé du chimiste qu'était Scheurer-Kestner.

Médecine et Politique. — A l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Valmy, le maire, M. le Dr Jesson, a prononcé un discours vibrant de patriotisme. Il a rappelé en termes éloquents que cette armée de tailleurs, de savetiers et de va-nu-pieds, entraînée par le général alsacien Kellermann, avait vaincu les Prussiens aux accents de la *Marseillaise*.

Médecins collectionneurs. — M. le Dr Camille Jesson possède un sabre de Kellermann, qui lui a été donné par la famille. Il possède également la plaque de cheminée représentant le sacrifice d'Abraham, qui se trouvait au moulin de Valmy, et qui fut trouée par un boulet.

Un cas célèbre de kyste hydatique du foie. — M. J.-I. Tarte, Ministre des Travaux publics du Canada, vient de s'embarquer en Angleterre, à destination de Montréal. Cet éminent homme d'Etat était venu en Europe, pour se faire opérer un kyste hydatique du foie. M. Tarte a été opéré, à Paris, avec succès, et trois semaines après cette opération, il était si complètement rétabli, qu'il pouvait engager des conversations et des pourparlers avec notre Ministre des Affaires étrangères.

Les Médecins et les Sports. — *Grandes Chasses.* — L'ouverture de la chasse au château de Baillet, chez le baron Léon de Dorlodot, a eu lieu récemment. Parmi les meilleurs fusils, le *Figaro* cite M. le Dr Doyen.

L'affaire Dreyfus et les Médecins. — Un médecin qui, d'après le *Figaro*, a joué un rôle intéressant dans l'affaire Dreyfus, c'est M. le Dr Dumas (de Lédignan, Var). C'est un homme de taille moyenne, dit J. Huret, âgé d'une cinquantaine d'années, aux longs cheveux blancs rebelles, renvoyés en arrière. Une petite moustache, noire encore, ombre sa lèvre, dont le sourire est très fin ; l'œil brille d'une grande vivacité. On dit qu'il a rendu dreyfusarde toute la ville qu'il habite !

Dons de Médecins. — Par décret, le Ministre du Commerce est autorisé à accepter, au nom de l'Etat, la donation faite à l'Etat par M. Didiot, médecin inspecteur général de l'armée, en retraite, Grand Officier de la Légion d'honneur, d'un immeuble situé à Sivry-sur-Meuse, destiné à la réinstallation du bureau de poste et de télégraphe.

Distinctions honorifiques. — Le médecin de 2e classe Roquemaure est porté d'office au tableau de classement pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre au Soudan où, le 1er novembre 1898, il a donné le plus bel exemple de dévouement et de bravoure, en relevant et soignant les blessés, après avoir été lui-même foulé aux pieds des chevaux.

Les Médecins au Théâtre. — On joue actuellement, avec beaucoup de succès au théâtre du Vaudeville, *la Bonne Hôtesse*, comédie en trois actes, de MM. Ambroise Janvier et Marcel Ballot. Dans la distribution « nous remarquons le rôle du Docteur Gouvreau » tenu par M. Huguenet. — Nous reviendrons sur cette pièce intéressante.

Les Médecins Députés. — M. le Dr Vigné (d'Octon), député radical socialiste de l'Hérault, à adressé la dépêche suivante à M. Waldeck-Rousseau : « Monsieur le Président du Conseil. J'ai l'honneur de vous informer que, dès la rentrée des Chambres, je vous interpellerai sur l'assassinat du lieutenant-colonel Klobb et du lieutenant Meynier à Damangar et sur les atrocités imputées à la mission Voulet-Chanoine dans le Soudan. Ces atrocités, je dois le dire, ne m'ont pas étonné. Elles ne dépassent guère en horreur celles que j'ai narrées dans mes livres et dont je fus le témoin impuissant et navré. »

Les Médecins et le Monde. — On a célébré récemment à Saint-Cloud, le mariage de M. Émile de La Charlotterie, filleul d'Alexandre Dumas fils, avec Mlle Jacqueline Lieutaud, fille du médecin bien connu.

Les Médecins de l'Aristocratie. — La marquise de Salisbury, dont l'état de santé s'est fort amélioré, a quitté le château de Walmer, à Douvres, pour s'installer au château de Hatfield. Elle est accompagnée du Dr Walters et de deux gardes-malades.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Deutz est rendu à Wiesbaden. — Rentrés à Paris, M. le Dr Vaucaire et M. le Dr Campana.

Mariage de Médecins. — M. et Mme Yon, pharmacien, à Paris, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille, Mademoiselle Jeanne Yvon, avec Monsieur le Dr Paul Launay, chirurgien des Hôpitaux de Paris. — Nous apprenons le mariage de M. Baptiste-Auguste-James Dreyer-Dufer, docteur en médecine, et Mlle Marie-Alice Lissaute.

Mariages d'Étudiants en Médecine. — M. Ferdinand-François Rocher, étudiant en médecine, épouse Mlle Berthe Brueder ; — M. Arsène-Marie Boulay, étudiant, épouse Mlle Henriette-Augustine Després.

Accident dû à un médecin. — Un automobile conduit par M. le Dr Edson, fils de l'ancien maire de Philadelphie, a écrasé, à New-York, M. Henri Bliss, riche courtier à la Bourse de New-York.

La Maladie et la mort de M. Scheurer-Kestner. — Scheurer-Kestner a succombé, à Bagnères-de-Luchon, à une crise subite d'*urémie*. Depuis plusieurs mois déjà, M. Scheurer-Kestner avait dû, sur l'ordre des médecins, se rendre dans le Midi pour y soigner sa santé très chancelante. On commençait à avoir de lui de meilleures nouvelles lorsqu'on apprit, il y a deux jours, qu'il venait d'être atteint d'une *fièvre typhoïde*. C'était la fin. Le mal, tombant sur cet organisme déjà si éprouvé, se développa rapidement. Malgré la force de sa constitution et malgré son énergie morale, le malade n'y put résister, et en quelques heures, il fut emporté. Les accidents typhoïdiques auxquels il a succombé,

avaient été précédés d'une *quarantaine d'opérations chirurgicales*, renouvelées pendant dix-huitmois.

La maladie de B. Raspail. — Le fils de Raspail, M. Benjamin Raspail, qui fut député, comme son père et qui est mort inaperçu, avait une jambe de bois. J.-V. Raspail a conté dans son *Histoire de la Maladie et de la Santé*,— si curieuse et savamment systématique —, comment une pierre habilement jetée à son fils, amena une tumeur au genou et obligea à une opération. L'image coloriée de la tumeur et la jambe coupée de Raspail fils figurent d'ailleurs parmi les gravures qui complètent l'ouvrage du père. M. Claretie se souvient encore de ces planches anatomiques, de ce genou tuméfié, de ces chairs malades.

Médecins des Lycées. — M. le Dr Raymond, médecin adjoint du lycée de Nice, est nommé médecin dudit lycée, à dater du 1er octobre 1899, en remplacement de M. le Dr Huilliet, décédé.

Les sages-femmes à Paris. — *Vols.* — Pendant un certain temps, les médecins ont été victimes d'audacieux voleurs qui, sous prétexte de consultations à demander, se faisaient introduire dans les salons et dérobaient des objets d'art et de valeur, puis s'en allaient en disant qu'ils ne pouvaient pas attendre plus longtemps. C'est maintenant le tour des sages-femmes. Un individu vient demander à faire un prix pour placer dans la maison une pensionnaire, visite les chambres, discute et s'en va en disant qu'il reviendra. Après son départ, on s'aperçoit qu'il a volé une montre, un bijou, de l'argent. Plaintes ont été portées au bureau de police du faubourg Montmartre.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 9 au 15 Octobre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 9 Octobre.	Inscription, sur la liste des stagiaires de la Faculté de Médecine de Paris, de MM. les Etudiants soumis au stage, qui n'auraient pas pris d'inscription en juillet 1899, *avant le 15 oct.* Inscription pour le Concours des prix de l'Internat des Hôpitaux de Paris, du 2 au 16; dépôt de mémoire dans les mêmes délais. L'ouverture du Concours a lieu le 11 décembre, pour la Médecine et le 14, pour la Chirurgie. *Clinique chirurgicale* (La Charité). — M. Faure : 9 h. 1/2. Concrs de l'Internat dans les Hôp. de Marseille, à l'Hôtel-Dieu. Concours pour l'Internat des Hospices civils de Tours.	A 3 h. 1/2 : séance de l'Académie des Sciences (Séance hebdomadaire) à l'Institut. Société de Médecine légale : *Séance mensuelle*, 3 h., au Palais de Justice (*Salle des Référés*). Société Médico-Pratique de Paris : 4 h., Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente (Les 2e et 4e lundi).
Mardi 10 Octobre.	*Clinique d'Accouchements Tarnier*: Cours de M. Maygrier: 10 h. — Leçons le Mardi et le Samedi. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cochin): 10 h. Ouverture du Xe Congrès de Médecine aliéniste, à Naples, du 10 au 14. Président : M. le Pr L. Bianchi, à Naples. Les 9 et 10 octobre, *consignations pour examens* de fin d'année (23 au 28 oct.). Doctorat 1er ex. (ancien régime) et Officiat. Avant le 15 octobre, demande d'*inscription* de 2e année de dissection pour MM. les Etudiants en cours irrégulier d'études et qui n'auraient pas disséqué pendant 2 semestres.	De 3 h. 1/2 à 5 h. : Séance de l'Académie de Médecine, rue des Saints-Pères, 49. Société Française de Tempérance : Séance mensuelle, à 4 h. 1/2.
Mercredi 11 Octobre.	La plupart des journaux hebdomadaires de médecine de Paris paraissent le mercredi matin, à cause de la séance de l'*Académie*, qui a lieu la veille.	Société de Chirurgie de Paris : Séance du mercredi à 3 h. 1/2, rue de l'Abbaye, 3. Société de Médecine Vétérinaire pratique: Séance mens. à 4 h., 28, rue Serpente. — Société de Thérapeutique : Séance mensuelle : 4 h., Hôtel des Sociétés Savantes. — Société Médicale des Bureaux de Bienfaisance de Paris : *Séance mensuelle* à 8 h. du soir, avenue Victoria, 3.
Jeudi 12 Octobre.	Inscription des élèves nouveaux au Secrétariat de la Faculté, tous les jours, de midi à 3 heures, du 4 octobre au 15 novembre.	Société Obstétricale et Gynécologique : séance mens. à 4 h., 28, rue Serpente. — Société Clinique de Paris : à 8 h. 1/2 du soir, cité du Retiro, 8, rue Boissy-d'Anglas. — Société Médicale du IXe Arrond., à 8 h. 1/2 du soir, à la Mairie, 6, rue Drouot.
Vendredi 13 Octobre.	*Clinique chirurgicale* (La Charité) : M. Faure, à 9 h. 1/2 du matin. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cochin), 10 h.	Société médicale des Hôpitaux de Paris, rue de l'Abbaye, 3 : 3 h. 1/2. Société Anatomique : à 3 h. 1/2 (École Pratique). Société Médicale des Praticiens de France : à 9 h., séance mens., 28, rue Serpente. — Société Française d'Hygiène : séance mens. à 8 h. du soir, 30, rue du Dragon. — Société des Médecins de l'Etat civil : séance mensuelle, à 8 heures du soir, mairie du 1er arrondissement.
Samedi 14 Octobre.	La *Gazette médicale de Paris* paraît tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,10 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux. Concours pour l'Externat des Hospices civils de Tours.	La Société de Biologie : à 4 heures (Ecole Pratique). Société de Médecine de Paris : à 3 h. 1/2, 3, rue de l'Abbaye.
Dimanche 15 Octobre.	Les *Archives de Chirurgie* et *de Médecine* paraissent le 1er de chaque mois. — En vente, les numéros de septembre ; ceux d'octobre vont être mis en vente. — Prix du Numéro : 2 Francs.	

Variétés et Anecdotes.

Les Ambulances urbaines à Paris. — Lettre ouverte à M. le Préfet de la Seine : Voitures d'ambulance.

« M. le Préfet de la Seine, un changement malheureux vient de faire, d'un service qui fonctionnait à peu près bien, un service fonctionnant très mal. Ce qui, d'ailleurs, vous le savez, n'est pas rare dans l'administration. J'ai eu, il y a un an environ, l'occasion de signaler à votre prédécesseur la *mauvaise organisation du service de la désinfection*. Je me plaignais de la haute administration ; elle s'en est vengée en tombant sur le simple employé. Je vous signale cela pour que, cette fois, aucun malentendu n'existe, et que la direction administrative ne rejette pas lâchement sa faute sur le ou les petits employés qu'elle occupe au service des Ambulances urbaines ou municipales ; c'est de ce service qu'il s'agit aujourd'hui. Autrefois, c'est-à-dire il y a quelques mois encore, il suffisait d'un certificat de médecin ou même d'une personne allant requérir une voiture d'ambulance, pour qu'elle fût obtenue immédiatement ou dans un laps d'heure s plus ou moins grand, suivant les occupations du service, la quantité des voitures étant à l'heure actuelle trop restreinte. Aujourd'hui, par suite du bon plaisir de je ne sais quel mandarin municipal, le certificat de médecin, affirmant qu'il y a urgence à envoyer un indigent à l'hôpital, est soupçonné de complaisance. Quant au simple mortel, il n'a plus le droit de requérir la voiture d'ambulance. Le médecin ou l'habitant n'a plus le droit de requérir « gratuitement », j'insiste sur ce dernier mot. Car, s'il peut payer cinq francs, immédiatement les ordres de transport sont exécutés. L'indigent parvient, parfois, à se faire transporter, mais avec mille difficultés, pour prouver que son état est réellement digne d'intérêt. Si bien que, maintenant, il faut être riche pour se faire transporter à l'hôpital, car tout pauvre hère, n'a pas toujours cinq francs de côté.

Nos édiles sont en vacances, je ne m'adresse donc à aucun d'eux; ils connaissent, d'ailleurs, fort mal le fonctionnement des services d'hygiène ou de secours publics ; cela ne semble pas les intéresser. Je vous demande, en conséquence, monsieur le Préfet de la Seine, que l'administration n'use — pour ne pas dire abuse — pas de sa puissance à l'égard du malheureux ; obtenez, si vous voulez faire payer, que le service des Ambulances urbaines et municipales fonctionne comme le service de nuit, c'est-à-dire, qu'à toute réquisition, il agisse, et qu'ensuite l'on s'inquiète si le malade, le blessé, ou la femme en douleurs d'enfantement, peut payer le service municipal. J'espère, M. le Préfet, que vous voudrez bien tenir compte de ces considérations humanitaires, qui ne pourront que vous impressionner favorablement, pour le bien de tous. Recevez, etc. (1). » Dr Raphael Raimondi.

Les Maladies des Actrices célèbres.

La Paralysie de Sybil Sanderson.

Antonio Terry, un Américain de Cuba, mort il y a quelques mois, avait épousé Sybil Sanderson. M. de Norvins a raconté de la façon suivante la maladie de cette incomparable artiste.

« Dès le début du mariage, dans les premiers jours de la lune de miel, miss Sybil Sanderson, devenue Mme Antonio Terry, fut subitement atteinte par une terrible attaque de *paralysie*. Depuis ce jour, aucune amélioration sensible ne se manifesta, et la pauvre femme est demeurée immobile, sans qu'aucun mouvement dénote chez elle la persistance de la vie. C'est dans une villa de Saint-Germain que se refugièrent le jeune milliardaire et son infortunée compagne. Il va sans dire que tous les spécialistes des maladies nerveuses, en Angleterre, en Allemagne, en France, furent appelés par M. Antonio Terry. Outre ces sommités, quatre médecins s'installèrent à demeure à Saint-Germain et se relayèrent pour passer les nuits au chevet de la malade. Ils étaient assistés de six gardes malades qui demeuraient toujours de service deux à deux. La passion intense que la brillante cantatrice éprouvait pour la musique avait pris chez la pauvre paralysée une acuité maladive. Seule, la musique apportait à ses souffrances un léger soulagement. Aussi ses désirs furent-ils scrupuleusement comblés. Un jeune violoniste de grand talent, qui recevait de M. Terry des appointements princiers, fut attaché à la villa de Saint-Germain, d'où il ne s'absenta jamais. Un jour, la malade manifesta le désir d'entendre l'opéra dans lequel elle eut jadis le plus grand succès, *Esclarmonde*. Sans perdre un moment M. Terry rassembla une troupe composée des artistes les plus célèbres de la capitale, et une audition d'*Esclarmonde* fut donnée dans la chambre même de Mme Terry.

Mais, et c'est ce qui donne à ses attentions le plus touchant caractère, M. Antonio Terry ne se contenta pas de dépenser des sommes énormes au soulagement des souffrances endurées par sa compagne, il se condamna lui-même à la réclusion la plus absolue, ne quittant la malade ni jour, ni nuit, toujours empressé à deviner les souhaits qu'elle pouvait former et à les satisfaire.

La paralysie en question serait certainement à étudier au point de vue purement médical ; et il serait curieux d'en discuter la cause !

Les bâtiments de la nouvelle Académie de Médecine.

Les fondations du nouveau palais de l'Académie de Médecine, que construit, rue Bonaparte, M. Rochet, ayant été terminées dernièrement, on a posé la première pierre, ou plus exactement les premières pierres de ce palais, formant le socle de sa façade en prolongement du portail de la grande cour de l'École des Beaux-Arts.

Les travaux d'affouillement et de fondation, commencés il y a deux ou trois mois à peine, ont donc été conduits avec une activité telle qu'on peut prévoir maintenant que la partie du palais visible au public, la grande façade monumentale conçue dans un style sévère, mais très pur, par M. Rochet, sera élevée et dégagée d'échafaudages au moment où la toilette de Paris, pendant l'Exposition, devra être complète. En tout cas, le jour où les membres de la docte Assemblée se réuniront dans le nouveau palais de la rue Bonaparte, ils pourront dire enfin qu'ils sont bien chez eux, et pour la première fois. L'Académie de Médecine, fondée, en effet, en 1820, fut abritée provisoirement dans un piètre local de la rue de Poitiers, dont la nouvelle gare d'Orléans vient d'absorber une partie. Elle émigra vingt-neuf ans plus tard dans l'ancienne chapelle de la rue des Saints-Pères, qu'elle occupe encore aujourd'hui et que l'on commençait à aménager pour elle il y a juste cinquante ans, le 11 septembre 1849. Cette chapelle, plus que centenaire, avait été désaffectée pendant la

(1) Extrait du *Matin*.

Révolution. En l'an IX, on modifia le décor de son fronton où l'on substitua aux croix et aux emblèmes du culte les attributs de la Médecine; le premier consul destina par décret le monument à la clinique de Corvisart. La clinique Corvisart, continuée par ses élèves, subsista jusqu'en 1823, époque à laquelle le ministre Corbière licencia tout le monde, ferma l'ancienne chapelle de la rue des Saints-Pères et la donna à l'Administration des Hospices. Sous Louis-Philippe, on allait rendre au culte ce monument, lors qu'éclata la Révolution de Février. C'est alors que l'Académie de Médecine, qui se plaignait du local provisoire où elle se réunissait depuis près de trente ans, rue de Poitiers, obtint du Gouvernement la concession de l'ancienne chapelle, à titre de palais également provisoire. Elle aura occupé ce dernier local cinquante ans, et ce n'est qu'après quatre-vingts ans de campement qu'elle pourra enfin, l'an prochain, s'installer bien chez elle, dans le palais de M. Rochet, dont les premières pierres émergent du sol.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Memento Botanique; par C. Guyettant, ancien pharmacien à Paris. — Paris, Société d'Editions Scientifiques, 1899. Un volume in-8 de 436 pages.

Ce livre intéresse tous ceux qui s'occupent de Botanique ou d'Horticulture; mais c'est principalement aux jeunes gens de nos écoles qu'il est dédié. Les étudiants qui suivent les cours de Médecine ou de Pharmacie trouveront, dans ce *Memento*, un résumé d'une grande utilité pour leurs études ou leurs examens. Il leur donnera, en effet, rapidement et sans recherches, non seulement les expressions botaniques des plantes, mais encore le nom des familles auxquelles chacune d'elles appartient. La traduction française des noms latins placés par ordre alphabétique, facilitera pour eux la lecture des traités de Botanique parsemés, par leurs auteurs, de noms latins trop souvent incompréhensibles.

Ce *Memento Botanique* renferme, en effet, *onze mille trois cent noms vulgaires et les noms italiens* des plantes utiles ou d'agrément. Si l'on connaît une des appellations latine, française, italienne ou vulgaire de la plante que l'on aura cueillie, ce Memento en donnera immédiatement le nom botanique et celui de la famille à laquelle elle appartient.

L'étudiant, l'amateur, l'horticulteur trouveront, dans ce livre, d'un prix minime, les renseignements qu'ils chercheraient, souvent en vain, dans des ouvrages d'un prix élevé.

[I. B. S.]

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

Un jeune médecin demande un poste, de préférence dans les environs de Paris, au moins pour un an ou deux, de façon à parfaire ses études médicales à Paris pendant ce laps de temps.

OFFRES.

Poste médical à céder dans le Calvados.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — **PARIS**

Viennent de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE
Histoire des différents procédés d'Entérorraphie.
Par M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.
Un beau volume in-8, 416 pages, avec 587 Fig. — Prix : **15 Francs.**

Chirurgie de l'Utérus
Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans).
Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*
Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

Chirurgie de l'Intestin
Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),
Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.
Un volume de 410 p., avec 363 Fig. (1re édition): Prix : **10 Francs.**

SOUS PRESSE : 2e Édition, considérablement augmentée, avec plus de 450 Fig. dans le texte. — Prix en souscription : **15 Fr.**

Pour paraître le 15 Octobre :
CHIRURGIE DU FOIE
Par **J. PANTALONI** (de Marseille).
1 fort volume in-8°, avec près de 350 figures dans le texte.
PRIX : 18 FRANCS.

Archives Provinciales de Médecine
ET
Archives Provinciales de Chirurgie
PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : Dr Marcel Baudouin.

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard St-Germain, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 fr.	»
Recouvré à domicile	20	50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23	»

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 132

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.